

Rémunérations : nouveaux barèmes en vigueur à partir de décembre 2023

Loris Resinelli
Conseiller en gestion des Fabriques d'église

Salaires Sacristains-Organistes à partir du 01/12/2023

Base : 234,32%

Nombre d'heures/sem	Révisions quinquennales en fonction de l'expérience					
	Base 100%	0 an	+ 5 ans	+ 10 ans	+ 15 ans	+ 20 ans
	Euros	Euros	Euros	Euros	Euros	Euros

Rémunération mensuelle à appliquer :
exemple donné pour un contrat à 1h/semaine

SACRISTAIN						
1h/sem	20,64	48,37	53,20	58,52	64,38	70,82
(SACRISTAIN-)ORGANISTE non diplômé						
1h/sem	22,04	51,64	56,80	62,49	68,74	75,59
(SACRISTAIN-)ORGANISTE diplômé						
1h/sem	22,74	53,28	58,60	64,46	70,91	78,00
(SACRISTAIN-)ORGANISTE lauréat ou 1^{er} prix d'orgue						
1h/sem	24,13	56,54	62,20	68,43	75,27	82,78

Méthode préconisée pour le calcul du salaire des employés

- Ex : sacristain sans ancienneté prestant 14h/sem
 $48,37 \text{ €} \times 14\text{h par semaine} = 677,18 \text{ € par mois} \rightarrow \times 12 \text{ mois} = 8\,126,16 \text{ € par an}$
- Ex : organiste diplômé prestant 5h/sem et ayant 11 années d'ancienneté (donc 2 quinquennales)
 $62,49 \text{ €} \times 5\text{h par semaine} = 312,45 \text{ € par mois} \rightarrow \times 12 \text{ mois} = 3\,749,40 \text{ € par an}$

Ouvriers : (nettoyeur.euse, base 40h/sem, adapté au 01/11/2023)

- RMMMG : Salaire horaire minimum garanti aux travailleurs de minimum 18 ans = 11,5044 €

Formations SAGEP 2024 : bloquez déjà les dates !

30/01/2024 – 19h à 21h

Soirée fabricienne à Tournai (Séminaire de Tournai, Rue des Jésuites 28, 7500 Tournai)

06/02/2024 – 19h à 21h

Soirée fabricienne à Mons (UCL Mons, Auditoire A1, Chaussée de Binche 151, 7000 Mons)

10/02/2024 – 10h à 12h

Matinée fabricienne à Charleroi (HELHa Campus Montignies-sur-Sambre, Auditoire A205, 136 rue des Comparçonniers – anciennement Trieu Kaisin –, 6061 Montignies-sur-Sambre)

Formations pour les administrateurs d'ASBL

Une formation à l'attention des ASBL sera également organisée durant le premier semestre 2024. La date vous sera communiquée prochainement.

>>> Pour toute proposition de sujet à aborder : sagep@evechetournai.be <<<

Merci Christian !

Loris Resinelli
Responsable du SAGEP



Le 24 octobre dernier, Mgr Guy Harpigny, accompagné du Vicaire Général, et de toute l'équipe du SAGEP ont eu l'occasion de recevoir Christian Draguet, accompagné de son épouse, afin de lui exprimer leur profonde gratitude pour 25 années de services en tant que bénévole pour le temporel des paroisses de notre diocèse.

Membre fondateur de notre service sous sa forme actuelle, Christian a parcouru tout le côté Est de notre diocèse pendant un quart de siècle, mettant à disposition des Fabriques d'église sa connaissance profonde de l'histoire et de la jurisprudence fabricienne ainsi que son art oratoire apprécié de tous.

Après tant d'années de bons et loyaux services, Christian a souhaité faire un pas de côté pour se concentrer sur de nouvelles activités et de nouveaux dossiers dans lesquels il mettra, à n'en pas douter, toute son énergie habituelle.

Merci, cher Christian, pour ces belles années de collaboration et de fraternité en ta compagnie !



Plantons des arbres : un projet intéressant pour nos terrains agricoles

Anne De Smedt
Responsable Écologie Intégrale

Plantons des arbres ! Que vous soyez une **Fabrique d'église, un agriculteur, une école, une association**, ou un **particulier**, que votre terrain soit situé dans un parc naturel ou non, voici quelques pistes pour planter des arbres et ainsi contribuer à co-construire ensemble notre maison commune *Laudato Si'* ! **Propriétaires, n'hésitez pas à informer vos locataires de cette opportunité !**

Envie de planter une haie ou un arbre fruitier ?

- Si vous êtes situés en Wallonie Picarde, chaque hiver jusqu'en 2025, une distribution gratuite d'arbres est organisée pour tout type de bénéficiaire, moyennant la fourniture du plan de la parcelle : particuliers, agriculteurs, entreprises, écoles, collectifs et communes. Il suffit de réserver préalablement votre commande de plants de haies, d'arbres fruitiers haute-tige, de petits fruitiers et de grands arbres sur le site **bit.ly/3FUASEi**. L'objectif est de planter 350 000 arbres d'ici 2025.



- Où que vous habitez, si vous voulez offrir du temps et de l'aide en participant à des chantiers de plantations en Wallonie, rendez-vous sur la plate-forme pour les planteurs **bit.ly/47sn05K**.



- Où que vous habitez, si vous voulez en savoir plus sur votre (future) haie, vous pouvez consulter YES ! We plant ! (wallonie.be) sur bit.ly/3MFG9o0 ou mahaie.be sur bit.ly/40ANBGB : des « conseil'haies » pourront vous aider.



Envie de planter des saules têtards ?

Les bénéfices des saules têtards sont nombreux ! Produire soi-même son bois de chauffage, offrir un complément de fourrage lors des sécheresses, freiner l'érosion des berges, améliorer la biodiversité locale, atténuer les vents et offrir un abri à vos animaux contre le soleil et la pluie, optimiser les rendements agricoles grâce aux bénéfices précités...

- Si vous habitez dans le parc naturel du Pays des Collines, celui des Plaines de l'Escaut ou celui des Hauts-Pays, des perches de saules têtards (sans plantation) sont distribuées gratuitement à toute personne intéressée: bit.ly/40yA9DI



- Si vous êtes propriétaires ou exploitants de terres agricoles situées dans le parc naturel du Pays des Collines, celui des Plaines de l'Escaut ou celui des Hauts-Pays, les perches peuvent aussi être plantées par des étudiants de la Haute École Condorcet (pendant les congés de Carnaval) pour un prix de 3 €/perche.

Envie de tailler des saules têtards ?

- Si vous êtes propriétaires ou exploitants de terres agricoles situées dans le parc naturel du Pays des Collines, celui des Plaines de l'Escaut ou celui des Hauts-Pays, vous pouvez faire tailler vos saules têtards par des professionnels pour un montant de 40 €/arbre (si la taille est récente) ou de 80 €/arbre (si la taille est ancienne) et cela, grâce à un cofinancement : bit.ly/40yA9DI



Des informations plus précises seront communiquées aux Fabriques d'église lors des séances d'information qui leur sont spécifiquement destinées début 2024.

Bons d'État - Émission du 11 décembre 2023 - Annonce

L'Agence fédérale de la Dette a confirmé qu'une nouvelle émission de bons d'État aura lieu le lundi 11 décembre 2023.

La maturité de ce(s) bon(s) d'État sera communiquée le vendredi 17 novembre, et le coupon le mardi 28 novembre.

La période de souscription se déroulera du jeudi 30 novembre au vendredi 8 décembre pour les souscriptions auprès des établissements placeurs, et du jeudi 30 novembre au jeudi 7 décembre pour les souscriptions auprès de l'Agence (service des Grands Livres).

Des informations plus précises ainsi que la procédure de souscription vous ont été envoyées sur l'adresse email officielle de la Fabrique d'église.